



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

15 JANVIER 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE JANVIER 2018 tenue le 15 janvier 2018 au Centre des loisirs à dix-neuf heures (19 h 00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Claire Bossé

Jocelyn Lapointe

Mario Cantin

Chantal Godin

Diane Blais

Marie Tanguay

Absence motivée : aucune absence

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE
4. GESTION FINANCIÈRE
 - 4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE DÉCEMBRE
 - 4.2 COMPTES À PAYER
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL
 - 5.2 ACHAT DE BACS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES, SECONDE RÉOLUTION (E17-007)
 - 5.3 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 309 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNÉE 2018
 - 5.4 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 310 DÉCRÉTANT LA CONSTITUTION D'UN FOND DE ROULEMENT DE 250 000 \$
 - 5.5 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 311 DÉCRÉTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 307 ET 276
 - 5.6 SOUMISSION DE LAJOIE FERME HORTICOLE POUR LES JARDINIÈRES
6. URBANISME
7. AUTORISATIONS
 - 7.1 RENOUELVEMENT D'ADHÉSION ET FORMATION, ADMQ
 - 7.2 DROIT DE PASSAGE, LE RELAIS À VÉLO ALDO DESCHÊNES VIA CAPITALE
 - 7.3 RÉOLUTION AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES
 - 7.4 DÉPÔT DU CALENDRIER DE CONSERVATION MODIFIÉ À BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ)
8. AUTRES SUJETS
 - 8.1 PROCLAMATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2018
9. CORRESPONDANCE
 - 9.1 PARTICIPATION À LA SECONDE ÉDITION DU SPIN DON AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE CANCER
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyn Lapointe

APPUYÉ PAR : Diane Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre 2017;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017.

ADOPTÉE

2018-001



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE DÉCEMBRE

Le Conseil prend acte du dépôt par le directeur général et secrétaire-trésorier du rapport de conciliation bancaire au 31 décembre.

N° de résolution
ou annotation

2018-002

IL EST PROPOSÉ PAR : Claire Bossé
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.

4.2 COMPTES À PAYER

2018-003

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE PAYER les comptes suivants :

| Fournisseurs | détails | | montant |
|----------------------------------|---------------------------------|----------|----------|
| 2017 | | | |
| Hydro-Québec | centre des loisirs | 765.78 | |
| | éclairage public | 1 761.50 | 2 527.28 |
| Telus | téléphone | 792.09 | |
| | poste incendie | 99.82 | 891.91 |
| Signalisation Lévis inc. | signalisation | 2 569.18 | |
| | affiches 911 | 333.21 | 2 902.39 |
| Xerox | fournitures de bureau | 289.87 | |
| | photocopieur | 550.73 | 840.60 |
| Garage André Aubé inc. | camion voirie | | 394.67 |
| OMH Berthier | quote-part | | 4 518.00 |
| Propane GRG | garage municipal | 442.05 | |
| | poste incendie | 250.22 | 692.27 |
| Extincteurs Montmagny | batterie usine d'eau | | 252.95 |
| Pétrole Montmagny | diesel pour génératrices | | 899.79 |
| Gestech environnement inc. | octobre, novembre 2017 | | 9 641.80 |
| Revenu Québec | RRQ 2016 | | 734.96 |
| Concassés du Cap | roll-off | | 1 336.88 |
| Transport Adapté Vieux Quai | novembre 2016 | | 331.10 |
| Arrêt Stop | voirie | 440.66 | |
| | service incendie | 266.96 | 707.62 |
| Gestion USD inc. | bacs bruns | | 1 112.32 |
| Lajoie Paysagiste inc. | entretien paysager | | 2 713.41 |
| Groupe Environnex | analyse eau potable | 28.74 | |
| | analyse eau usée | 65.54 | |
| | puits particuliers | 89.68 | 183.96 |
| Lorraine Boucher | archiviste | | 825.00 |
| 6931006 Canada inc. | fournitures de bureau | | 13.14 |
| Elite Technologies | poste pompage Anse | | 1 866.12 |
| Hydro-Québec | pompage rue Peupliers | | 1 053.17 |
| Postes Canada | journal décembre | | 188.88 |
| Aréo-Feu | détecteur de gaz | 800.23 | |
| | ensemble bunker | 2 528.30 | |
| | lampe de poche | 54.14 | 3 382.67 |
| Cytech Corbin | entretien climatisation | | 228.80 |
| Commission Scolaire | chauffage immeuble municipal | | 2 448.52 |
| Pagenet du Canada | pagettes service incendie | | 151.08 |
| Laforest Nova Aqua inc. | travaux puits | | 6 870.14 |
| Spécialité Ressort inc. | réparation camion incendie | | 655.49 |
| Régie gestion mat. res. Mauricie | novembre 2017 | | 5 589.14 |
| Gaudreau Environnement inc. | contrat vidange | | 7 497.11 |
| Bell mobilité inc. | cellulaire voirie, loisirs | | 119.82 |
| Remboursement taxes | modification évaluation | | 2 616.55 |
| SCA Rivière-du-Sud | quincaillerie | | 980.98 |
| Xerox | fournitures de bureau | | 419.39 |
| Commerçants de la Chaudières | dicom | | 27.71 |
| Publicité Plastique Blais ltée | photo service incendie | | 87.38 |
| Morin & Bilodeau notaires inc. | dossier Gestion Gaston Mailloux | | 2 165.88 |
| Philiias Blais et fils enr. | sable, gravier, nacelle, puits | | 1 261.57 |
| Corporation Touristique | soirée des bénévoles | | 443.24 |
| Transport Adapté Vieux Quai | décembre 2017 | | 267.64 |
| Arrêt Stop | voirie | | 305.04 |



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

| | | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|-----------|-----------|
| Les Entreprises FM Roy | contrat déneigement | 29 155.62 | |
| | contrat rte St-François | 3 006.99 | 32 162.61 |
| Receveur général du Canada | DAS décembre 2017 | | 2 085.27 |
| Revenu Québec | DAS décembre 2017 | | 5 680.33 |
| CARRA | décembre | | 732.98 |
| Jean Casault, arpenteur | servitude d'aqueduc | | 258.69 |
| John Brooks limited | pompape rue Peupliers | | 52.08 |
| Marie-Josée Deschênes | architecte rue Pascal Mercier | | 574.88 |
| Service incendie | décembre 2017 | | 1 689.66 |
| Propane GRG | garage municipal | 454.35 | |
| | poste incendie | 260.94 | 715.29 |
| Visa | usine eau potable | 1 051.96 | |
| | but hockey | 367.88 | |
| | certificat cadeau concours | 80.00 | |
| | diner Noël | 183.77 | 1 683.61 |
| Hydro-Québec | centre des loisirs | 1 364.59 | |
| | usine eau potable | 1 715.26 | |
| | éclairage public | 1 820.31 | 4 900.16 |
| MRC de Montmagny | internet haute vitesse | 198.00 | |
| | Formation loi 122 | 200.00 | 398.00 |
| Gestech Environnement | décembre 2017 | | 4 820.90 |
| Groupe Environnex | analyse eau potable | 40.24 | |
| | analyse eau usées | 65.54 | 105.78 |
| Philias Blais & fils inc. | nettoyage fossé | | 344.93 |
| Allen | audit installation eau potable | | 22 132.69 |
| Gaudreau Environnement inc. | contrat vidange | | 5 585.66 |
| Féd. Québ. des municipalités | comportement éthique | | 229.95 |
| Praxair | bail 1 an premiers répondants | | 253.07 |
| Spécialité de moteurs Berthier | voirie | | 27.53 |
| 2018 | | | |
| Wolters Kluwer | actualité juridique | 688.80 | |
| | code des municipalités | 516.60 | 1 205.40 |
| Tourisme Chaudière-Appalaches | adhésion 2018 | | 356.42 |
| Xerox | photocopieur | | 550.73 |
| Telus | téléphone | | 792.09 |
| Cytech Corbin | lampes usine eau | | 53.87 |
| Propane GRG | garage municipal | 607.89 | |
| | poste incendie | 454.89 | 1 062.78 |
| ADMQ | adhésion 2018 | | 991.86 |
| Ceriu | cotisation 2018 | | 400.11 |
| Bell mobilité inc. | cellulaire voirie, loisirs | | 96.50 |
| Richard Galibois | souper Noël | | 326.17 |
| Coopérative d'informatique municipale | soutien technique | | 4 116.11 |
| Yannick Savard | concepteur en architecture | | 1 657.50 |
| Visa | gym | | 148.25 |

Certificats de disponibilité de crédits

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 166 338,23 \$

Martin Turgeon

5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

5.1 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal (PAARM) et sous la recommandation du député Norbert Morin, une subvention de 10 000 \$ nous est octroyée par le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Laurent Lessard, pour les travaux effectués à l'automne 2017 sur les rues de l'Immortelle, de l'Orchidée, du Muguet et du Perce-Neige, soit le projet V16-016.

L'investissement total pour les rues citées plus hauts est de 187 206 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyn Lapointe

APPUYÉ PAR : Claire Bossé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

2018-004



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

D'APPROUVER les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues de l'Immortelle, de l'Orchidée, du Muguet et du Perce-Neige pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

DE DÉCLARER que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

DE TRANSMETTRE au directeur général de la Chaudière-Appalaches par intérim du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports la présente résolution.

ADOPTÉE

5.2 ACHAT DE BACS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES, SECONDE RÉSOLUTION (E17-007)

CONSIDÉRANT QUE les matières organiques seront bannies de l'enfouissement à partir de 2020 et que les municipalités doivent adopter des moyens afin de les valoriser;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, en collaboration avec la MRC de Montmagny, participera dès le printemps 2018 à un projet pilote de cueillette de porte en porte des matières organiques et des résidus verts;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a participé à un appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants pour la collecte des matières organiques, résolution 2017-137 de septembre 2017;

CONSIDÉRANT les offres reçues des fournisseurs-adjudicataires Orbis Canada et IPL pour la fourniture des différents bacs.

2018-005

IL EST PROPOSÉ PAR : Diane Blais
APPUYÉ PAR : Claire Bossé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PROCÉDER à l'achat de 844 bacs de 240l, 20 bacs de 240l à couvercle verrouillable et de différentes pièces de remplacement auprès d'IPL pour un montant de 48 231 \$ avant les taxes applicables;

DE PROCÉDER à l'achat de 969 mini-bacs de cuisine auprès d'Orbis Canada, pour un montant de 2 820 \$ avant les taxes applicables;

D'AFFECTER aux résultats de fonctionnement 2018, à même le surplus non affecté, un montant de 51 051 \$ avant les taxes applicables, couvrant l'achat et la livraison des bacs.

ADOPTÉE

5.3 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 309 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNÉE 2018

Suivant l'avis de motion donné à la séance du Conseil municipal du 4 décembre 2017, le conseiller Mario Cantin présente à l'audience le projet de règlement numéro 309 imposant les taxes pour l'année 2018. Des copies du projet de règlement sont disponibles sur place et au bureau municipal pour consultation et le règlement sera adopté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

5.4 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 310 DÉCRÉTANT LA CONSTITUTION D'UN FOND DE ROULEMENT DE 250 000 \$

Suivant l'avis de motion donné à la séance du Conseil municipal du 4 décembre 2017, la conseillère Chantal Godin présente à l'audience le projet de règlement numéro 310 décrétant la constitution d'un fond de roulement de 250 000 \$. Des copies du projet de règlement sont disponibles sur place et au bureau municipal pour consultation et le règlement sera adopté à une séance ultérieure du Conseil municipal.



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil

de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

5.5 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 311 DÉCRÉTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 307 ET 276

Avis de motion est par la présente donnée par Jocelyn Lapointe qu'à une séance ultérieure du Conseil municipal sera adopté le règlement numéro 311 décrétant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Berthier-sur-Mer et abrogeant les règlements numéros 307 et 276. De plus, le conseiller Jocelyn Lapointe présente à l'audience le projet de règlement et des copies du projet de règlement sont disponibles sur place et au bureau municipal pour consultation.

5.6 SOUMISSION DE LAJOIE FERME HORTICOLE POUR LES JARDINIÈRES

Proposition de Lajoie ferme horticole pour la préparation des douze (12) jardinières qui seront cette fois installées sur les poteaux d'Hydro-Québec.

2018-006

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Claire Bossé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS
PRÉSENTS :
D'AUTORISER le projet au montant de 728,34 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

6. URBANISME

7. AUTORISATIONS

7.1 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION ET FORMATION, ADMQ

Demande de la direction générale pour renouveler les adhésions à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et poursuivre les programmes de formation de Mme Isabelle Mercier et de M. Martin Turgeon. Les coûts pour 2018 seront d'environ 3 000 \$.

2018-007

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS
PRÉSENTS :
D'ACCEPTER la demande de renouvellement et de formation de l'ADMQ.

ADOPTÉE

7.2 DROIT DE PASSAGE, LE RELAIS À VÉLO ALDO DESCHÊNES VIA CAPITALE

À la demande du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le comité organisateur demande l'autorisation à la Municipalité pour passer sur notre territoire, le 9 juin 2018 vers 9h00.

2018-008

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS
PRÉSENTS :
D'AUTORISER le passage du Relais à Vélo Aldo Deschênes.

ADOPTÉE

7.3 RÉSOLUTION AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

Résolution pour appuyer la demande de subvention pour la rénovation du bâtiment de la piscine et la construction d'un chalet des patineurs.

2018-009

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyn Lapointe
APPUYÉ PAR : Diane Blais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS
PRÉSENTS :
D'AUTORISER la présentation du projet au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

DE CONFIRMER l'engagement de la Municipalité à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;



N° de résolution
ou annotation

2018-010

2018-011



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

DE DÉSIGNER Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

7.4 DÉPÔT DU CALENDRIER DE CONSERVATION MODIFIÉ À BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer est un organisme public visé au paragraphe 4° de l'annexe de cette loi.

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le Directeur général et secrétaire-trésorier à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE

8. AUTRES SUJETS

8.1 PROCLAMATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2018

CONSIDÉRANT QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

CONSIDÉRANT QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la population de la municipalité de Berthier-sur-Mer souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PROCLAMER, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

9.1 PARTICIPATION À LA SECONDE ÉDITION DU SPIN DON AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE CANCER

L'activité consiste en une collecte de fonds qui se déroulera en groupe sous forme d'un spinning au rythme de la musique. Le montant amassé sera entièrement remis à la Société



N° de résolution
ou annotation

2018-012

2018-013



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

canadienne du cancer pour la recherche, la prévention et le soutien aux personnes atteintes du cancer.

L'activité aura lieu de 18h00 à 21h00 le vendredi 2 février au Gym Santé de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin
APPUYÉ PAR : Diane Blais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'INSCRIRE une équipe de huit personnes afin de représenter la municipalité de Berthier-sur-Mer;

DE PAYER les coûts d'inscription au montant de 160 \$.

ADOPTÉE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Mme Francine Jean de la Corporation touristique invite la population à la Fête d'hiver 2018 qui se tiendra du 9 au 11 février prochain.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE TERMINER la réunion à 19 h 37

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :



N° de résolution
ou annotation



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Berthier-sur-Mer**
Page laissée intentionnellement vide

